



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 92278

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés induites par la réduction des subventions ministérielles et la suppression de 800 postes d'enseignants mis à disposition (MAD). Le Gouvernement a maintenu sa décision de transformer les postes de MAD en subventions, fragilisant ainsi les structures des associations complémentaires de l'enseignement public. Les objectifs des programmes de la mission « enseignement scolaire » de la LOLF, centrés exclusivement sur les actions en temps scolaires, excluent les associations, considérées jusque-là comme complémentaires. Alors même que la complémentarité éducative devrait être inscrite de manière explicite dans les programmes de la mission « enseignement scolaire » de l'éducation nationale. Il demande donc au Gouvernement ce qu'il souhaite répondre à ces associations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92278

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4089